

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Au p'tit monde de franco Inc.	Numéro de permis 526001	Date d'inspection Le 26 juin 2023
Nom de l'établissement Franco I		Numéro de téléphone (506) 458-9915
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(c)(ii)	01 sept. 2023	26 juin 2023
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	21	22 mai 2023	26 juin 2023
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : b) les menus hebdomadaires. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	25(b)	31 mai 2023	26 juin 2023
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	28(2)	31 mai 2023	24 mai 2023

Commentaires généraux

Le service de garde ne fournit pas de collations ou de repas aux enfants d'âge scolaire pendant les mois d'été. S'il y a une traite spéciale prévue, les parents reçoivent l'information à l'avance.

La pratique d'évacuation pour les mois de mai et juin a été effectuée. Veuillez vous assurer qu'une nouvelle feuille d'enregistrement est affichée afin que le personnel soit en mesure de documenter les pratiques d'évacuation à l'avenir.

Les cours préscolaires à temps partiel ne se déroulent pas pendant les mois d'été. Si la salle de classe devait rouvrir à l'automne, veuillez vous assurer que le règlement 11(ii)(A) est respecté.

Commentaires généraux

La programmation d'été est évidente dans les salles de classe d'âge scolaire.

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 juin 2023

Date

original signé par
Impossible d'obtenir la signature de l'
exploitant/administrateur

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 juin 2023

Date